

VARROA DESTRUCTOR 2026, RETOUR À L'AMITRAZE

Suite à l'année de rotation de la molécule principale en 2025, les vétérinaires du Programme Sanitaire d'Élevage (PSE) et les apiculteurs administrateurs de GDS Bretagne ont validé le fait d'utiliser l'amitrazé en 2026. Cette molécule, bien connue des apiculteurs, est un acaricide efficace.

POURQUOI REVENIR À L'AMITRAZE ?

La fluméthrine (Bayvarol®) ne doit en aucun cas être utilisée deux années consécutives, car les résistances se mettent en place très rapidement. Son efficacité est effective en utilisation ponctuelle (en 2025).

Pour 2026 il est impératif de revenir sur l'amitrazé (Apivar®), associé à des pratiques biotechniques (retrait de couvain de mâle, engagement de reine...).

Plus d'info sur l'engagement de reine:
flashez le QR Code



POUR 2026, LE MÉDICAMENT PROPOSÉ EST L'APIVAR ®

Dans le cadre de l'itinéraire de lutte conventionnel contre varroa, l'Apivar® vous est proposé en traitement principal en 2026.

2 lanières par ruche (1 par ruchette), 10 semaines de traitement, à positionner dès que possible après récolte. Repositionner les lanières à mi-traitement.



GESTION COMPLÈTE DE VARROA

Gérer Varroa sur les colonies d'abeilles en se limitant à l'utilisation de lanières représente un risque plus ou moins important selon les années, les apiculteurs sont invités à suivre les recommandations du PSE. **Deux parcours conventionnels sont proposés en 2026.** Les recommandations pour l'apiculture biologique ne changent pas : traitement à l'acide oxalique en absence de couvain lors de la rupture de ponte hivernale, ou après un engagement de reine.

Il est également possible de traiter à base de thymol (Apilife Var®) ou d'acide formique (Formic Pro®). Tous les traitements sont à appliquer hors miellée.

Par ailleurs, la lutte biotechnique est fortement recommandée quelque soit le type d'apiculture pratiquée.

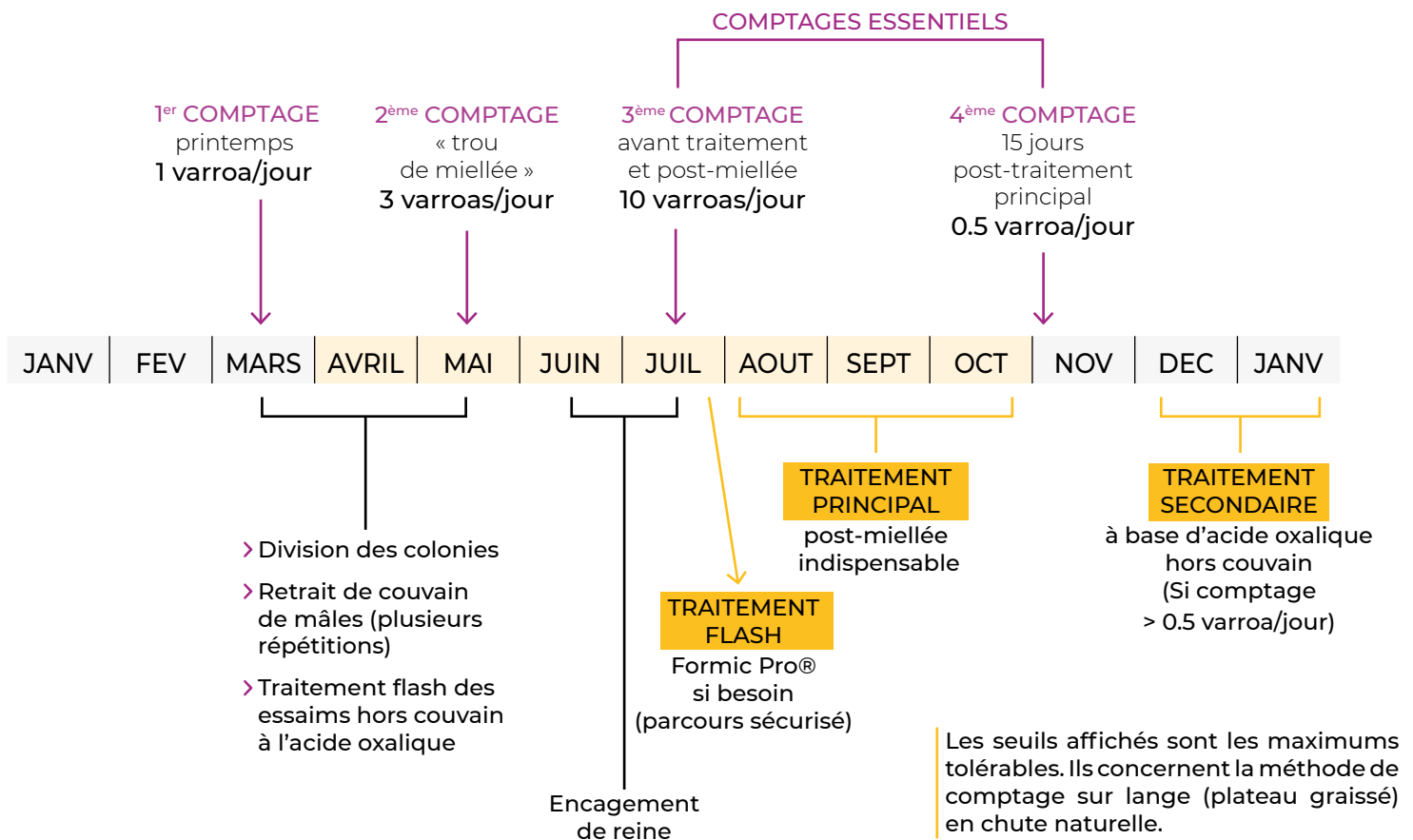
PARCOURS «ESSENTIEL»

- > **Quatre comptages**
(Deux comptages essentiels : à la récolte d'été avant traitement et deux semaines après le retrait des lanières)
- > **Lutte biotechnique + renouvellement des cires**
- > **Apivar®**
- > **Traitement d'hiver** si besoin
(hors couvain avec un médicament à base d'acide oxalique)

PARCOURS «SÉCURISÉ»

- > **Quatre comptages**
(Deux comptages essentiels : à la récolte d'été avant traitement et deux semaines après le retrait des lanières)
- > **Lutte biotechnique + renouvellement des cires**
- > **Traitement flash FormicPro®** si besoin
(bien lire la notice)
- > **Apivar®**
- > **Traitement d'hiver** si besoin
(hors couvain avec un médicament à base d'acide oxalique)

CALENDRIER DE LUTTE CONTRE VARROA DESTRUCTOR



DES QUESTIONS ?

CONTACT SECTION APICOLE GDS BRETAGNE

06 88 35 63 02
02 30 08 11 54

section.apicole@gds-bretagne.fr



Contactez votre technicien sanitaire de proximité

Plus d'info sur www.gds-bretagne.fr/section_apicole